

Retour sur un génocide

« Opération Turquoise » dénonce les contradictions de l'intervention « militaro-humanitaire » française au Rwanda en 1994. Une fiction réaliste d'Alain Tasma et Gilles Taurand, lundi 19 novembre, à 20 h 50 sur Canal+

Acôté d'un Christ en croix une silhouette, de dos, prie. Allongés ou assis par terre sur des nattes, des hommes, des femmes et des enfants réfugiés dans une église. Soudain, des chants et les fracas d'hommes armés de machettes et de gourdins cloutés... C'est par cette scène que débute le film d'Alain Tasma, *Opération Turquoise*.

Scène suivante : 19 juillet 1994, à la sortie d'une autre église dans le Finistère, des jeunes mariés sortent sous les flashes et les embrassades de leur famille. Cédric Morvan est appelé par son nouveau beau-père, le capitaine de frégate Cormery, qui lui annonce son départ imminent pour le Rwanda : « *C'est où ça ?* » Chez lui, le colonel Rambert vitupère contre le représentant à l'ONU du Front patriotique rwandais (FPR), mené par Paul Kagamé, actuel président du Rwanda, et ronge son frein devant le journal télévisé. Il reçoit enfin le coup de téléphone qu'il attendait pour, croit-il, « *sauter sur Kigali* ». De leur côté, un journaliste et une photographe, Christophe Gosselin et Laure Nadal, obtiennent enfin une autorisation de reportage. Jusqu'ici, le directeur de la rédaction de leur journal leur objectait : « *Des Africains qui s'entre-tuent, ça n'intéresse pas grand monde.* »

Tous ces destins, et quelques autres, vont se croiser au Rwanda, lors des deux premières semaines de l'opération « Turquoise » lancée le 22 juin 1994 : un contingent de 150 hommes doit ouvrir la voie aux 2 500 soldats français chargés d'assurer une mission à caractère humanitaire.

Déclenché le 7 avril 1994, au lendemain de l'attentat qui causa la mort du président Habyarimana, le génocide rwandais visant les Tutsis, ainsi que des Hutus modérés, se poursuit jusqu'à la victoire du FPR, début juillet. Les massacres feront au moins 800 000 morts. A leur arrivée, le long des routes, les soldats

sont accueillis avec des drapeaux tricolores et des banderoles « Vive la France ». Dans le film, le colonel Rambert (Bruno Todeschini), ancien instructeur des Forces armées rwandaises (FAR), se montre plus préoccupé par l'avancée des troupes du FPR que par les tueries. « *Le génocide a été planifié par ceux que vous avez soutenus militairement* », accuse le journaliste Gosselin (Frédéric Pierrot). De fait, l'intervention française destinée à sécuriser les populations est perçue comme une trahison par les responsables du génocide. Du côté des victimes c'est aussi l'incompréhension : « *Hier vous étiez complice des Hutus ; aujourd'hui, vous êtes les sauveurs des Tutsis* », commente un rescapé.

Dans un village où des habitants, butés dans leur silence, ont manifestement tué leurs voisins, le quartier-maître Morvan (Marc Ruchmann), la plus jeune recrue de ces forces spéciales, s'indigne : « *On ne fait rien ? On n'arrête personne ?* » C'est le seul soldat qui cherchera à com-

« Des Africains qui s'entre-tuent, ça n'intéresse pas grand monde. »

battre l'impuissance et à rassembler les pièces du puzzle, en questionnant – sans succès – ses supérieurs. Le commandant Cormery (Aurélien Recoing) l'enjoint à se taire. Tout ça le dépasse. Lui-même ne connaît rien des enjeux du drame ; il ignore qui sont les Hutus et les Tutsis, les bourreaux et les victimes. Comme d'autres, il découvre peu à peu la réalité et l'ampleur des massacres, les charniers et les Tutsis pourchassés et tués comme du gibier. Quant à l'adjudant-chef Philippart (Grégory Fitoussi), de retour au Rwanda, deux ans après avoir formé des militaires de la garde présidentielle, ses yeux vont brutalement se dessiller. Plus pragmatique, le lieutenant-colonel Harrèche (Thierry Godard) es-



Ci-dessus : Bruno Todeschini dans le rôle du colonel Rambert, ancien instructeur des Forces armées rwandaises (FAR). En page 3 : le Mémorial de Murambi, dédié aux victimes du génocide. RICCARDO GANGALE/CIPANGO ; CHRISTOPHE CALAIS/CORBIS

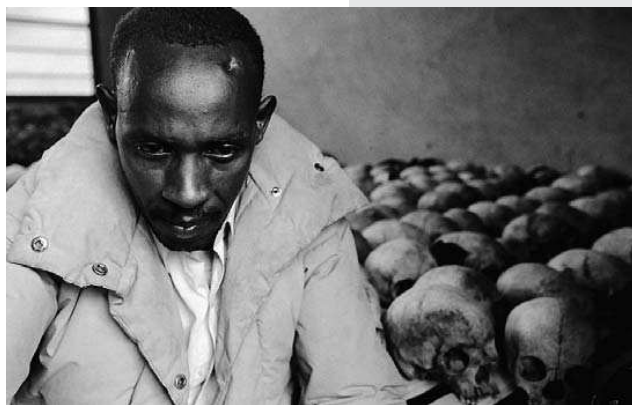
time que s'il « *ne sauve qu'un seul homme en deux mois, ce sera toujours un homme de sauvé* ». Ces portraits de soldats en mission composent une mosaïque de situations et de convictions contrastées. *Opération Turquoise* est aussi un film sur les traces. Traces de sang – large éclaboussure dans une maison en pisé –, traces des corps et quête d'une vérité éclatée.

Porté par la justesse d'interprétation des comédiens, ce film pose la question de la neutralité en pareilles circonstances. Mais aussi celle de la barbarie. Beaucoup de villageois se plaignent d'avoir trop « travaillé » – autrement dit, d'avoir trop tué des gens du lever au coucher du soleil, en chantant dans les marais et les collines verdoyantes. Un instituteur citant La Fontaine se vante d'avoir exterminé tous ses élèves tutsis. « *C'est des malfaisants, c'est pire que des cafards* », assure un voisin. Tandis que le bourgmestre de Mugata, capable, dit-il, de dissenter du Musée du Louvre pendant des heures, veut, lui, organiser un petit spectacle de bienvenue...

Fondé sur une enquête préparatoire de huit mois et de nombreuses rencontres avec des officiers, le scénario de Gilles Taurand et du réali-

sateur Alain Tasma s'inspire partiellement du livre de Patrick de Saint-Exupéry, *L'Inavouable* (éd. Les Arènes). Marqué par son expérience sur le terrain, l'envoyé spécial du *Figaro* au Rwanda a enquêté sur le soutien de la France au régime génocidaire rwandais d'avant 1994.

« *Il y a eu trois temps : celui de l'investigation du réel, le vertige de la fiction et le processus visant à faire en sorte que celle-ci colle et ramène sans cesse au réel* », explique Gilles Taurand. Comment représenter l'insoutenable dans une fiction ? Avec un parti pris de réalisme dénué de voyeurisme. Une bande de Hutus poursuivent une jeune femme tutsie mortellement blessée sous les yeux de soldats français. Le meurtre ne sera pas montré à l'écran, à l'inverse de la plaie sanglante à la gorge. Par l'imagination qu'elle sollicite chez le téléspectateur, la mise en scène restitue l'horreur et la folie génoci-



CHRONOLOGIE

1^{ER} OCTOBRE 1990 : le Front patriotique rwandais (FPR) du général Paul Kagamé tente de prendre Kigali.

L'armée française intervient pour soutenir le président Juvénal Habyarimana.

4 AOÛT 1993 : les accords d'Arusha prévoient un gouvernement de transition. L'ONU remplace les Français en fin d'année.

6 AVRIL 1994 : le président Habyarimana meurt dans l'explosion de son avion, abattu au-dessus de Kigali.

AVRIL-JUILLET : le génocide des Tutsis et les assassinats de Hutus modérés par l'armée rwandaise et les milices extrémistes hutues font 800 000 morts.

22 JUIN : l'ONU autorise l'opération « Turquoise ».

4 JUILLET : le FPR prend Kigali.

5 JUILLET : Paris crée une « zone humanitaire sûre » où se réfugient des Hutus.

18 AOÛT : les troupes françaises quittent le Rwanda

8 NOVEMBRE : l'ONU crée un Tribunal pénal international pour le Rwanda.

DÉCEMBRE 1998 : la mission parlementaire française rejette la responsabilité de Paris.

daires : un homme saoul esquisse, lors d'une danse démente, tous les gestes de tuerie et de massacre, ceux assénés avec sa machette, des jours durant, dans les collines.

Opération Turquoise, coproduit par Cipango et Canal+, est le septième téléfilm politique de la collection lancée par Fabrice de la Pa tellière, directeur de la fiction de Canal+. Après *Nuit noire*, 17 octobre 1961 (Emmy Award 2006), c'est aussi le deuxième réalisé dans ce cadre par Alain Tasma. En revenant sur le rôle controversé de la France au Rwanda, ce film fait œuvre de pédagogie.

Macha Séry

AVRIL 2000 : la Belgique et l'ONU font leur mea culpa.

AOÛT 2003 : Paul Kagamé remporte la présidentielle.

FÉVRIER 2005 : six victimes du génocide portent plainte à Paris contre des militaires français.

22 NOVEMBRE 2006 : le juge Jean-Louis Bruguière délivre neuf mandats d'arrêt visant des responsables rwandais et met en cause le président Kagamé dans l'attentat de 1994.

24 NOVEMBRE : le Rwanda rompt ses relations diplomatiques avec la France.

Les faux-semblants de l'opération « Turquoise »

AUCUNE AUTRE intervention militaire française récente en Afrique n'a focalisé sur elle d'aussi lourds soupçons que l'opération « Turquoise », au Rwanda, du 22 juin au 18 août 1994. Présentée comme « humanitaire » et impartiale, elle a permis de sauver de la mort entre 10 000 et 17 000 Rwandais.

Mais cette action amplement médiatisée a aussi servi à masquer la complicité préalable de la France avec le régime responsable du génocide et à protéger la fuite de ceux qui l'avaient perpétré. « *C'est dégueulasse, la neutralité* », résume, écoeuré, l'un des militaires dans le film d'Alain Tasma en prenant conscience qu'il protège les bourreaux.

La profonde ambiguïté de « Turquoise » est inscrite dans la chronologie de l'engagement français : dès 1990, François Mitterrand envoie l'armée française au secours du président hutu, Habyarimana, menacé par les rebelles tutsis du Front patriotique rwandais (FPR) de Paul Kagamé, anglophones. Invoquant le risque d'une avancée anglo-saxonne et la défense de la majorité hutue, les Français livrent des armes et épaulent les Forces armées rwandaises (FAR), auteurs du génocide des Tutsis. Les notes officielles attestant de l'imminence d'une tragédie ne feront pas fléchir l'Elysée.

Après la signature des accords d'Arusha censés préparer un partage du pouvoir entre Hutus et Tutsis, les casques bleus remplacent les troupes françaises, qui se retirent à la fin de 1993. Mais l'engrenage se poursuit. Le génocide a déjà commencé, lorsque, le 6 avril 1994, les soldats français reviennent à Kigali, évacuant des expatriés, mais aussi de hauts responsables du régime. En cent jours, 800 000 Rwandais, essentiellement des Tutsis, sont tués. Personne, dans la communauté internationale, ne stoppera ces massacres.

Le fait d'avoir combattu si opiniâtrement dans un camp n'empêche pas François Mitterrand et son premier ministre Edouard Balladur d'engager à nouveau l'armée française, en juin, cette fois sous couvert d'un mandat de l'ONU. La France se porte volontaire au nom de la morale. Le film de Canal+ débute alors que ses commandos d'élite se déploient à partir du Zaïre voisin.

« *C'est une opération humanitaire* », martèle le porte-parole du gouvernement, un certain Nicolas Sarkozy. Sur le terrain, les soldats sont acclamés par ceux-là mêmes

qui poursuivent les massacres. Certains retrouvent, du côté des manieurs de machette, les soldats rwandais qu'ils avaient entraînés quelques mois plus tôt. Tirailée entre un président interventionniste et un premier ministre rétif, l'armée, « neutre », assiste aux derniers jours du génocide, que la doctrine officielle française qualifie encore de guerre civile.

Emblématique, l'épisode véridique des collines de Bisesero est au centre du film de Canal+. Un officier, ayant découvert un groupe de rescapés tutsis, ne retourne leur porter assistance que trois jours plus tard. Trop tard pour empêcher les tueurs d'agir. Sur 5 000 rescapés, seuls 800 furent sauvés. Le film montre aussi l'hostilité réciproque entre Français, théoriquement neutres, et Tutsis menés par Paul Kagamé qui, en vainquant militairement, mettront un terme au génocide et à la présence française.

Parée des vertus de l'humanitaire, l'intervention de Paris jette une chape de plomb sur la politique de la France au Rwanda avant et pendant le génocide. Une chape que la mission d'enquête parlementaire de 1998, accusatoire dans son contenu mais dont les conclusions exonèrent la France, n'a fait qu'entrouvrir.

Discorde franco-rwandaise

Depuis lors, les faux-semblants de l'opération « Turquoise » n'ont cessé d'alimenter la chronique de la discorde franco-rwandaise. Tandis que le régime de Paul Kagamé exploite le sentiment de culpabilité français pour masquer ses propres turpitudes, la France instruit judiciairement le procès du régime actuel, comme pour gommer sa propre responsabilité. Contrairement à Washington, Bruxelles et l'ONU, Paris n'a jamais fait son *mea culpa* à propos du génocide.

Fin 2006, la mise en cause de Paul Kagamé par le juge Jean-Louis Bruguière, dans l'attentat de 1994 qui déclencha le génocide, a été applaudie par des militaires français, comme s'ils voyaient dans cette implication supposée, une justification à leur engagement de l'époque. En écho, Kigali encourage les plaintes contre l'armée française et constitue une commission d'enquête destinée à prouver la responsabilité française dans le génocide. La rupture des relations diplomatiques entre les deux pays, voici un an, en témoigne : treize ans après « Turquoise », les plaies franco-rwandaises sont loin d'être refermées.

Philippe Bernard